

Marques de reconnaissance club d'honneur/club d'honneur distingué

Chaque année, cette marque de reconnaissance honore les clubs OJOI qui recrutent de nouveaux membres, tiennent leurs dossiers à jour et organisent des projets bénévoles. Tous les clubs Alpha, Optimistes Juniors et Octogones en règle sont admissibles à la marque de reconnaissance Club d'honneur. Pour être admissible à la marque de reconnaissance Club d'honneur distingué, votre club doit également participer à la fondation d'un nouveau club OJOI.

La présente demande ainsi que la documentation à l'appui doivent parvenir au Service aux clubs OJOI d'Optimist International Canada au plus tard le 30 septembre. Veuillez ne pas soumettre d'exemplaires de votre liste de l'effectif ou de votre rapport d'élection.

Prix :

Club d'honneur : Un écusson de bannière et un certificat du président

Club d'honneur distingué : Un écusson de bannière, un certificat du président et une montre affichant le logo d'OJOI.

Reconnaisances : Partagez ce que vous faites de mieux!

Marques de reconnaissance club d'honneur/club d'honneur distingué

Inscription et aide-mémoire

(en caractères d'imprimerie S.V.P.)

Nom du club OJOI : _____ N° de club : _____

Présidente/président du club OJOI : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code Postal : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Adresse courriel : _____

Votre club a-t-il déjà mérité la marque de reconnaissance Club d'honneur? _____

1. Recrutement/Croissance – Votre club doit ajouter au moins un membre à sa liste de l'effectif au cours de l'année. Si votre club compte 75 membres ou plus, vous n'avez qu'à maintenir le même nombre de membres qu'au 1er octobre.

Effectif au 1^{er} octobre : _____ Effectif au 30 septembre : _____

2. Liste de l'effectif et rapport d'élection – Votre club doit soumettre une liste de l'effectif pour l'année courante et un rapport d'élection pour l'année suivante.

La liste de l'effectif de l'année courante a été envoyée le : __/__/__ Le rapport d'élection de l'année suivante a été envoyé le : __/__/__

3. Frais annuels – Votre club doit faire parvenir le paiement des frais annuels d'administration et de cotisation des membres à Optimist International Canada.

Les frais d'administration annuels ont été payés le : __/__/__ Les cotisations des membres ont été payées le : __/__/__

4. Projets du club – Au cours de l'année courante, votre club doit compléter au moins un projet dans chacune des catégories suivantes : service communautaire, collecte de fonds, projet de fondation de club.

Nombre de projets de service communautaire complétés : _____

Nombre de projets de collecte de fonds complétés : _____

Nombre d'activités conjointes complétées avec club Optimiste parrain : _____

Nombre total d'heures de service consacrées aux projets inscrits ci-dessus : _____

5. Votre club doit remplir et soumettre le formulaire de rapport annuel de club OJOI au plus tard le 30 septembre.

6. Votre club doit compter au moins huit membres.

7a. Nouveau club OJOI – Votre club doit participer à la fondation d'un nouveau club OJOI.

(Remarque : Cette exigence ne s'applique qu'à la reconnaissance Club d'honneur distingué.)

Nom du nouveau club : _____ Date de fondation : __/__/__

Nouveau club Optimiste parrain : _____ N° de club : _____

ou

7b. Deux déléguées/délégués doivent assister au congrès international d'OJOI (vérification des présences par le personnel d'O.I.).

La présente demande ainsi que la documentation à l'appui doivent parvenir au Service aux clubs OJOI d'Optimist International Canada au plus tard le 30 septembre.

Optimist International Canada
Service aux clubs OJOI
4559, boulevard Métropolitain Est
Montréal (Québec) H1R 1Z4